

QUARTIER CENTRE

COMITE DE PILOTAGE 01 JUIN 2016
--

Présents :

Les élu-e-s coordinateur-trice et délégué-e-s de quartier :

- Mme Sylvie Donger, Maire-Adjointe en charge du budget
- M. Patrice Roncari, Maire-Adjoint aux Affaires Sociales, Périscolaires, Centres Socio-Culturels, Cuisine Centrale, Jeunesse
- M. Lucien Naïm, Conseiller municipal chargé du développement commercial
- M. Daniel Eliot, Conseiller municipal en charge des sports

Les membres du Comité de Pilotage

Mme Isabelle Guimard, Ghyslaine Leclercq, Marie-Catherine Poirier, Valérie Rabeau, Isabelle Mercier-Ythier, Christiane Le Strat, M. Bernard Jung, Hubert Duval, Claude Garmirian, Yves Hamon, Laurent Mercier, Jean-Philippe Lhuillier

Excusés :

Mme Annick Marquet et M. Ivan Delloye

Les Services Techniques :

M. Laurent Massoutier, Directeur de la Voirie

Le Service Démocratie Locale :

M. Gautier Cobat, chargé de la Démocratie Locale

Ordre du jour :

- Informations sur le projet du complexe Hunebelle
- Informations sur les travaux de la rue d'Estienne d'Orves
- Présentation du plan pluriannuel (PPI) de voirie
- Questions diverses

- **Projet Hunebelle**

M. Eliot, Conseiller municipal délégué aux sports, intervient en début de séance afin de communiquer des informations relatives au projet Hunebelle. Différentes idées sont présentées à travers un powerpoint afin de montrer le potentiel du site. Le projet de rénovation du site s'étale sur quatre niveaux dont trois en souterrain : deux niveaux de parking (400 places) ; un niveau avec comme équipements en projet, une piste d'athlétisme indoor, un gymnase multisports de 1500 m2 prévoyant l'accès aux cars, une salle de boxe, un pôle loisirs jeunes de 3000 m2 comprenant en particulier dix couloirs de bowling et une brasserie. En surface sont prévues une rénovation du terrain de rugby, avec un parcours santé en périphérie, ainsi que la reconstruction des tribunes, aujourd'hui en état de délabrement. Par ailleurs, dans la structure des tribunes, est envisagé un club house pour les clubs sportifs et un restaurant panoramique.

M. Eliot revient sur la procédure propre à ce type de projets, et rappelle les coûts d'une opération de ce type. La concertation sur le projet Hunebelle sera très prochainement lancée. Elle permettra de définir avec les habitants et les utilisateurs les détails du projet.

Suite à cette présentation, la parole est donnée membres du COPIL pour une série de questions-réponses :

- La réfection des tribunes rendra certainement le terrain de rugby inutilisable pendant la durée de l'opération ;
Concernant le logement, les élus et services rappellent que le projet ne comportera aucun logement, d'une part car cela ne fait pas partie du projet, d'autre part parce qu'au niveau réglementaire, le PLU ne le permettrait pas ;
- Quant à la situation hydrologique, il est évident que les entreprises de construction étudient ces paramètres et les prendront complètement en compte. Les élus notent la préoccupation de certains membres à ce sujet et s'engagent à y veiller ;
- Face aux interrogations de certains quant à la compatibilité du projet avec celui du Tramway T10, les élus soulignent que le site jouira d'une desserte par le T10, ce qui est une véritable opportunité que ce grand équipement public soit desservi par un moyen de transport moderne et durable. L'enquête publique sur ce projet vient de s'achever et les élus de Clamart veilleront à la bonne implantation de la ligne T10.

- **Voirie et programme pluriannuel d'investissement**

M. Massoutier, Directeur de la Voirie, présente le diagnostic de la voirie, ainsi que le plan pluriannuel d'investissement. Il est rappelé que le diagnostic de la voirie et le plan d'investissement pluriannuel associé concernent l'intégralité de la ville, et que les travaux doivent se réaliser par tranches et en fonction de certaines priorités techniques (flux de circulation, état de dégradation des voies...). Les sommes engagées sont conséquentes et les réfections sont réalisées en dialogue avec les partenaires extérieurs (ERDF, opérateurs téléphoniques, etc...).

- **Aménagements rue d'Estienne d'Orves**

M. Massoutier présente les dispositifs que la Mairie peut proposer afin de ralentir et sécuriser la rue d'Estienne d'Orves, axe de passage important à proximité d'écoles.

Un panneau de signalisation de limitation à 30 km/h est actuellement posé, mais insuffisant car difficilement visible. Un système de modules en chicane est proposé. La volonté de limiter et la vitesse et le passage des véhicules longs est réaffirmée. Ces derniers passeraient par la rue Jean Jaurès, plus adaptée.

La réflexion continuera avec les riverains pour une synthèse à effectuer par les services techniques à la rentrée.

- **Remarques diverses**

En conclusion de la réunion, une liste des problèmes du quartier est dressée par les participants :

- Les tranchées en ciment situées rue du Nord sont en mauvais état
- Une signalisation piétonne pour se rendre à la Villa Saint André serait fortement appréciée
- Une action concernant le ralentisseur de la rue Ferrari est nécessaire : celui-ci s'effondre, malgré les réparations
- Les habitants souhaiteraient plus de poubelles dans la ville, certaines ayant été récemment déplacées
- Certains membres du COPIL font part de leur surprise quant aux récents changements de candélabres dans le quartier Centre. Dans le cadre du renouvellement des éclairages publics, cette action s'avérait nécessaire. Des remplacements ont eu lieu, des lanternes ont été repositionnées, un système tournant a été organisé pour limiter le gaspillage. Le sujet concernant la ville entière, le COPil Centre seul ne pouvait être consulté individuellement.

La séance est levée.